

Plan de licenciement massif dans le secteur associatif : la double-peine à laquelle nous faisons face

APPEL A MOBILISATION

POUR LA DÉFENSE DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Nous, associations de Grenoble et son agglomération, investies dans de nombreux domaines (éducation, culture, social, sport, loisirs, aide à la personne, cohésion sociale, vie de quartier, etc.) déplorons la décision brutale et sans concertation annoncée à la fin de l'été de supprimer la quasi-totalité des contrats aidés (CAE) alloués jusqu'à présent et ce, sans qu'aucune solution alternative n'ait été étudiée.

Nous rappelons que le secteur associatif emploie aujourd'hui 1,8 millions de salariés (les emplois aidés, directement menacés aujourd'hui, représentent actuellement près de 20% de cet effectif) tous domaines confondus et joue un rôle fondamental, aussi bien dans l'accès et le maintien à l'emploi d'une diversité de publics que dans les services rendus à la population, à travers l'ensemble des activités exercées : distribution alimentaire, aide aux devoirs, accès au droit, soutien aux personnes fragilisées, animation sociale et culturelle, etc.

Si nous ne pouvons qu'être d'accord avec le gouvernement qui assure que les emplois aidés sont des emplois précaires, ce dispositif compensait jusqu'à présent un sous-financement chronique du secteur non marchand. Le supprimer du jour au lendemain, sans mesure compensatrice, conduit à un plan de licenciement massif pour des milliers de personnes fragilisées et annonce la disparition programmée de nos structures.

Il s'agit ainsi d'une double-peine pour les personnes et pour les structures qui avaient mis leur énergie dans le développement de ces emplois. Salariés, associations, bénéficiaires : aucun avenir nous est proposé si ce n'est la disparition de ces postes que nous avons toujours cherché à consolider.

Le secteur associatif n'a jamais fait le choix de la précarité et souhaiterait aujourd'hui pérenniser ses activités. Les financements publics doivent être à la hauteur des missions qui reposent aujourd'hui sur nos associations. Nous refusons d'autre part la mise en concurrence orchestrée à travers le maintien d'un très faible contingent d'emploi.

Aussi, nous demandons :

- le dégel immédiat des emplois aidés afin d'assurer la reprise de nos activités et le maintien à l'emploi des personnes
- la mise en place d'une concertation avec les acteurs associatifs concernant l'avenir du dispositif des contrats aidés et les modes de financement de notre secteur dans une perspective responsable et durable

Salarié.e.s, bénévoles, habitant.e.s, nous sommes toutes et tous concerné.e.s, c'est pourquoi **nous appelons à la mobilisation jeudi 21 septembre, journée d'action nationale à l'issue de laquelle nous tiendrons un rassemblement devant la préfecture de l'Isère** afin d'alerter des conséquences désastreuses des décisions du gouvernement.

Signataires :

A bord perdu / Afric'Impact-BatukaVI / Café des enfants la soupape / Cedema / Compagnie du

savon noir / CIP38 / Entropie / La Cordée / La Pirogue / Le Barathym / Le Crieur / Le Fournil / MJC
Prémol / Mme Ruetabaga / Parlons-en / RSA38